



La philanthropie culturelle et le droit

Cours semestriel à option

Tous les mercredis de 16h15 à 18h00, du 19 février au 20 mai 2020
Salle Uni-Mail 1150

Ouvert aux :

- Étudiants de maîtrise universitaire de la Faculté de droit ;
- Étudiants de maîtrise universitaire de la Faculté des lettres ;
- Auditeurs libres (public)

Responsable du cours : Anne Laure Bandle, chargée de cours

Descriptif

La philanthropie n'a jamais été aussi importante, particulièrement dans les secteurs des arts et du patrimoine culturel. Selon le *Council on Foundations* et le *Foundation Center* basés aux États-Unis, les dons aux arts ont totalisé 2,6 milliards de dollars, soit 9 % du montant total des subsides.¹ Alors que l'axe des dépenses publiques et que les coûts d'acquisition, de restauration et de préservation du patrimoine artistique et culturel ne cessent d'augmenter, les dons des particuliers et des entreprises privées sont devenus une composante essentielle dans ces secteurs. Aucune étude aussi élaborée n'existe pour la Suisse à l'heure actuelle ; la seule donnée disponible date de 2007, lorsque *SwissFoundations* publia durant l'année considérée que ses membres avaient fait des dons, dans le secteur de l'art et de la culture, d'un montant total de près de 27 millions de francs suisses.²

Le patrimoine artistique et culturel a été identifié comme l'un des thèmes stratégiques sur lesquels le Centre en philanthropie de l'Université de Genève se concentre. C'est pourquoi le Centre en philanthropie a décidé de créer, en collaboration avec le Centre du droit de l'art de l'Université, un cours de master consacré à la philanthropie culturelle et le droit, afin d'explorer et d'analyser le rôle et le potentiel de la philanthropie dans le soutien aux arts et à la culture. Il s'agit d'un cours de master optionnel d'un semestre (6 crédits ECTS) destiné à donner aux étudiants un accès inégalé au savoir-faire philanthropique dans le domaine des arts et du patrimoine culturel. Il prévoit d'explorer les aspects juridiques, éthiques et commerciaux importants de la philanthropie dans ce secteur et sera enseigné selon une approche interdisciplinaire grâce à des conférenciers et des experts dans les diverses disciplines telles que le droit, la finance, la gestion et l'éthique.

Le cours est conçu de manière à offrir une approche à la fois académique et pratique grâce à l'implication d'universitaires et d'experts du domaine. Le cours se terminera par un atelier pratique consacré à la mise en place d'une structure philanthropique, exigeant que les étudiants choisissent un but caritatif et une structure philanthropique spécifique et rédigent un plan et les documents juridiques nécessaires à cette fin. En plus de ce cours, les étudiants

¹ <https://www.giarts.org/article/foundation-grants-arts-and-culture-2015>.

² https://www.swissfoundations.ch/sites/default/files/Philanthropie_in_der_Schweiz_0.pdf.

pourront suivre le cours optionnel de master à la Faculté de droit enseigné durant le semestre d'automne sur "La philanthropie et ses principaux enjeux juridiques" afin d'approfondir leurs connaissances juridiques sur la philanthropie en général; ceci n'est toutefois pas un prérequis.

Plan du cours

	Date	Sujet	Experts invités
Cours 1	19 février 2020	Introduction	
Cours 2	26 février 2020	Aperçu historique de la philanthropie	Dr. Aurélie Gfeller
Cours 3	4 mars 2020	Structures juridiques en Suisse	
Cours 4	11 mars 2020	Fondations artistiques	
Cours 5	18 mars 2020	Successions d'artistes / L'artiste philanthrope I (considérations droit des successions, droit d'auteur, etc.)	
Cours 6	25 mars 2020	Successions d'artistes / L'artiste philanthrope II (considérations droit des successions, droit d'auteur, etc.)	Yann Hendgen, Fondation Chu-Teh Chun ?
Cours 7	1 ^{er} avril 2020	Philanthropie dans le contexte muséal	Pierre Gabus, Président de la Fondation pour le droit de l'art et avocat
Cours 8	8 avril 2020	Philanthropie et patrimoine culturel	Prof. Marc-André Renold, directeur du Centre du droit de l'art, Université de Genève et avocat
	15 avril 2020	Vacances de Pâques	
Cours 9	22 avril 2020	La fiscalité de la philanthropie dans la culture et l'art	Prof. Xavier Oberson, Université de Genève et avocat
Cours 10	29 avril 2020	Rôle de l'Etat dans le mécénat culturel et les partenariats public-privé (PPP)	Adèle Aschehoug, Responsable du mécénat, Musée de l'Elysée
Cours 11	6 mai 2020	Aspects éthiques de la philanthropie culturelle et les motivations du don	
Cours 12	13 mai 2020	Collections d'entreprises et responsabilité sociale de l'entreprise	Dr. Giulia Neri-Castracane, chargée de cours, Université de Genève et avocate
Cours 13	20 mai 2020	Atelier : création d'une structure philanthropique en art	



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Evaluation : examen oral

Département(s) ou section(s) responsable(s) :

Université de Genève, Département de droit commercial, en coordination avec le Centre du droit de l'art